

**Séjour
randonnée
pédestre**



Prix : 78 €
hors covoiturage

Gorges de Clarabide - Lac de Caillaouas

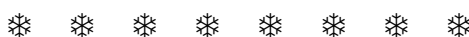
samedi 31août & dimanche 1^{er} septembre 2024

niveau 2/3



Au fond de la Vallée du Louron, à Pont de Prat près de la centrale hydro-électrique de Tramezaigues, démarre le sentier qui surplombe les superbes gorges de Clarabide. Il serpente jusqu'au refuge de la Soula (1690 m), situé dans un site préservé, véritable sanctuaire pour la faune et la flore.

Le refuge est un bon camp de base pour l'ascension de quelques 3000 (Bachimale, Abeillé, Gourgs Blancs...). C'est le point de départ également pour des randonnées vers les lacs de montagne (Caillaous, Isclots, Pouchergues...).



Programme : (avec distances et dénivelées approximatives)

>>samedi 31/08 : Accès au refuge de la Soula par le spectaculaire sentier muletier des gorges de Clarabide. Possibilité de faire un aller-retour au lac de Pouchergues (2100 m).

>jusqu'au refuge : 5 km ; D+ 520 m, D- 50 m / aller-retour au lac de Pouchergues : 6,5 km ; D+/- 430 m

>>dimanche 01/09 : Aller-retour au lac de Caillaouas (2170 m) et retour à Pont de Prat par le sentier de montée.

>12 km ; D+ 580 m, D- 1050 m

Ce programme pourra être modifié en cas de force majeure, d'impératifs sécuritaires ou pratiques ou de capacité des participants.

Niveau 2/3 sur sentiers de montagne parfois accidentés.
Dénivelée importante à la descente le dimanche pour le retour.

Hébergement : refuge de la Soula (1690 m) en dortoir avec la ½ pension

A emporter : sac à dos de 30 à 40 l. environ avec les affaires pour les deux jours, chaussures et vêtements adaptés à la pratique de la rando, protection contre le froid, le soleil, la pluie, drap ou sac à viande (couvertures au refuge), serviette de toilette, papier toilette, petite pharmacie personnelle, bouchons d'oreille contre les nuisances sonores, eau (1 litre et demi à 2 litres)

Possibilité de laisser des affaires au refuge pour aller au lac de Caillaouas le dimanche.

Espèces (pas de CB) pour les dépenses sur place.

Transport : covoiturage

Départ le samedi 31 août à 7h00 du parking des Crêtes à Jolimont en tenue de rando avec le pique-nique de midi (rdv à 6h45).

Retour le lendemain vers 20h30

Encadrement : Michel Raynaud



Groupe : 15 participants (hors encadrant)

Prix : 78 euros à payer à l'inscription.

Le prix comprend :

- la demi-pension
- l'encadrement par un animateur bénévole breveté

Le prix ne comprend pas :

- les pique-niques du midi (possibilité de commander celui de dimanche : 10 €)
- les frais de covoiturage (32 à 36 € environ)
- les boissons, les dépenses personnelles
- l'assurance annulation

Formalités :

- carte d'adhérent Pyrénées Club.

Date limite d'inscription : 1^{er} août 2023

ATTENTION

Ce séjour est réservé aux adhérents à jour de leur cotisation, ayant effectué au minimum une sortie à la journée avec le Pyrénées Club.

L'inscription à ce séjour est soumise à l'acceptation de la présente fiche technique et des conditions générales de vente du Pyrénées Club, en particulier :

Désistement : en cas de désistement, dans tous les cas, 10 € seront retenus pour les frais de dossier par le Pyrénées Club. Le solde ne sera remboursé que si la place est revendue à un adhérent inscrit sur la liste d'attente.

Annulation par le PyC : le Pyrénées club se réserve le droit d'annuler le séjour si le nombre minimum d'inscriptions n'est pas atteint. Les sommes versées sont alors intégralement remboursées.



Association Pyrénées Club de France, 8 rue de la Colombette 31000 Toulouse
Immatriculation n° IM094120001 de la Chambre des associations (CDA) 94100 Saint-Maur-des-Fossés
Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit & Caution, 8/10 rue d'Astorg 75008 Paris
Assurance RCP MAIF, 200 Avenue Salvador Allende 79000 Niort.